

ACQF

African Continental
Qualifications Framework

Session 4: Validation des acquis de l'expérience

Kinshasa 05-06 mars 2024

Première journée - 5 mars

Validation des acquis de l'expérience.

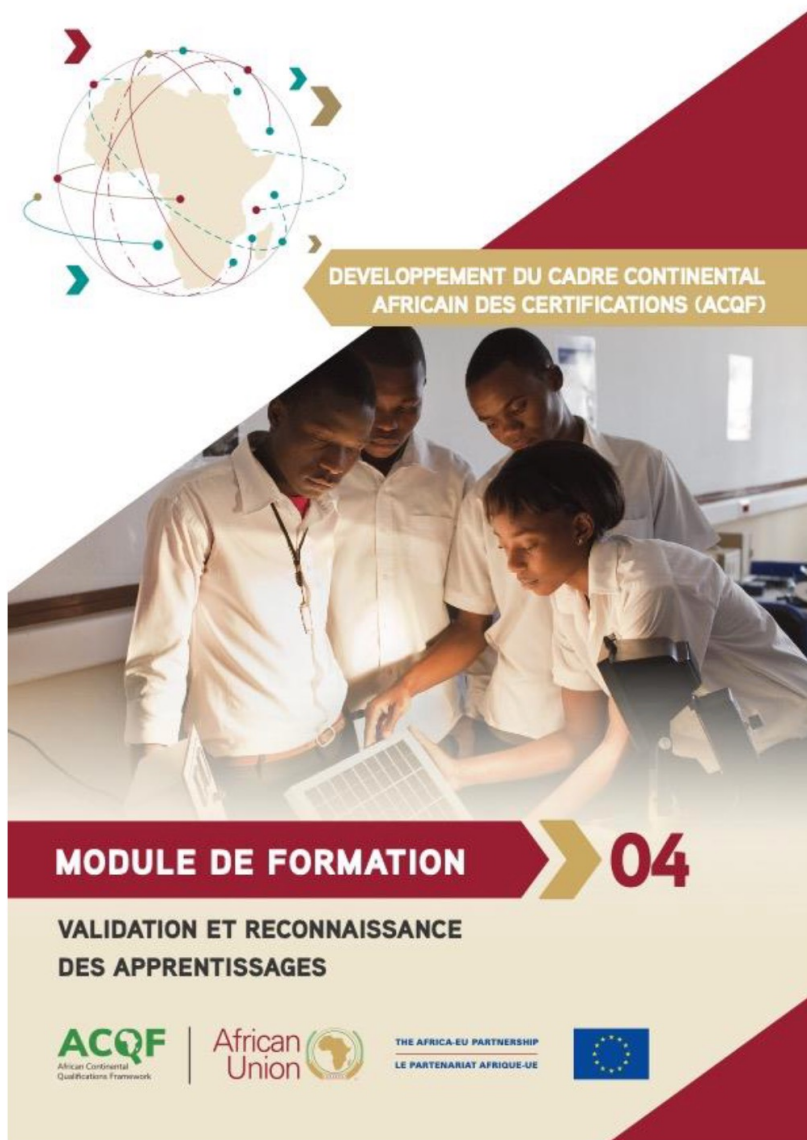
Global
Gateway



African
Union



ETF
Working together
Learning for life
European Training Foundation



Telechargez et utilisez...

- **ACQF Module de Formation 4**

Accessible dans le website de l'ACQF:

[https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/modules-de-formation-1-10-francais/module-de-formation-4-validation-et-reconnaissance-des-acquis/@@display-file/file/FR_TM4_Validation%20et%20reconnaissance%20acquis WEB.pdf](https://acqf.africa/capacity-development-programme/training-modules/modules-de-formation-1-10-francais/module-de-formation-4-validation-et-reconnaissance-des-acquis/@@display-file/file/FR_TM4_Validation%20et%20reconnaissance%20acquis_WEB.pdf)

VAE (RVCC/RCA...)

Il nous donne des ailes ...

**Reconnaissance, validation et
certification des compétences
(RVCC/RCA, RPL, VAE)**

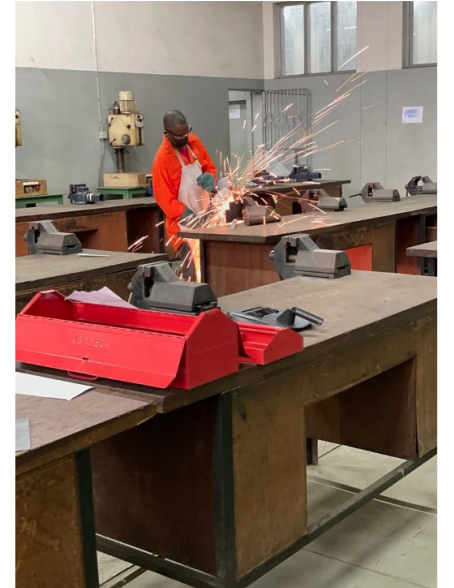


VAE

VAE / RPL / RVCC : Démocratiser l'accès aux qualifications et à la formation tout au long de la vie

RPL in Mozambique – NQF Professional

Assessment Tests in the Pilot Project:



POR UMA EDUCAÇÃO PARA O TRABALHO E DESENVOLVIMENTO DO PAÍS

Enquête...

GUIDELINES FOR
IMPLEMENTATION
OF RECOGNITION
OF PRIOR
LEARNING IN
KENYA

June, 2021



- Quel pourcentage de la population adulte (plus de 20 ans) en RDC possède des aptitudes et des compétences professionnelles basées sur l'expérience, mais ne dispose pas d'un document de qualification approprié ?

% Très élevé

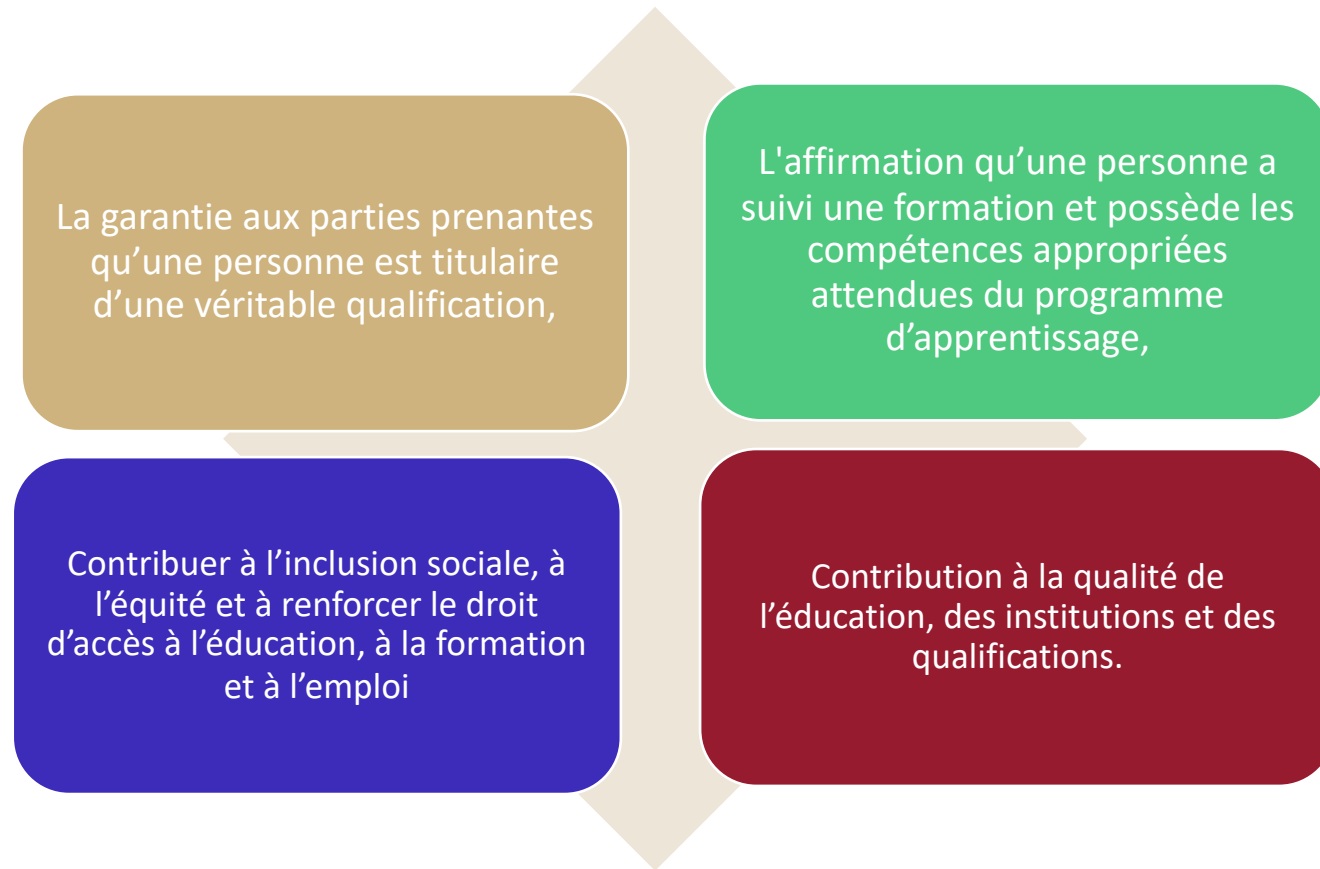
% Haut

% Bas

Qu'est-ce que la validation des apprentissages ?

La validation et la reconnaissance des acquis désignent **les procédures par lesquelles les autorités** compétentes en matière de reconnaissance **reconnaissent les qualifications, les crédits et les acquis de l'expérience** conformément aux normes et standards reconnus au niveau national ou international.

Avantages de la validation des apprentissages



Modes utilisés pour valider et reconnaître les apprentissages

Reconnaissance des
Acquis de l'Expérience
(VAE),

Systèmes
d'accumulation et de
transfert de crédits
(CATS) et

Reconnaissance des
qualifications.

La VAE comme mode de validation des apprentissages

La VAE consiste à valider, reconnaître et certifier les acquis des acquis

*“Les acquis de l’apprentissage antérieur dans tous les contextes de la vie **peuvent être validés, reconnus, certifiés** pour donner aux gens des ailes vers de nouvelles perspectives et opportunités dans l’éducation et la formation, l’emploi, l’entrepreneuriat, de meilleurs emplois.”*

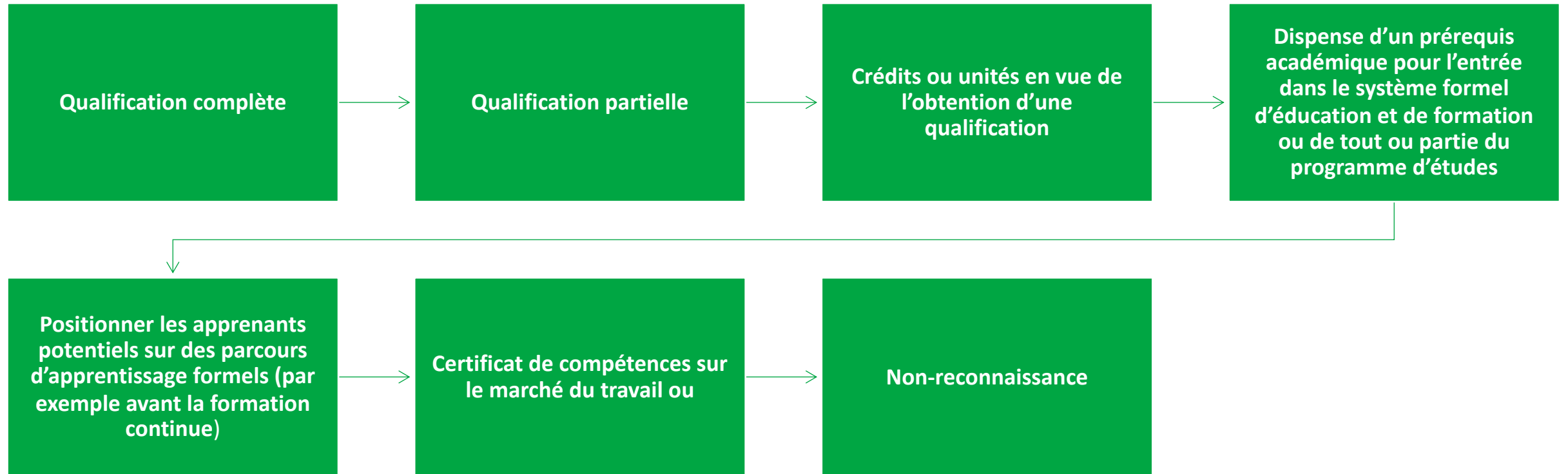
Admissibilité à la RPL

- ❑ Les personnes qui ont des connaissances, des aptitudes, des compétences – mais pas une qualification.

NOTE:

- ✓ Le RPL évalue les résultats d'apprentissage obtenus grâce à l'apprentissage antérieur, et non les parcours d'apprentissage antérieurs.
- ✓ Le RPL ne convient pas aux personnes sans expérience, sans aptitudes et sans compétences.

Résultats spécifiques du processus de VAE



Mise en œuvre de la RPL dans le contexte de l'ACQF

Promouvoir une compréhension commune des différentes formes d'apprentissage déjà entrepris, quel que soit le mode d'apprentissage utilisé.

Aider les pays à **intégrer ou à adapter les principes et les procédures** au niveau national.

Promouvoir la mobilité et élargir l'accès des groupes cibles aux possibilités d'emploi et de poursuite d'études.

Principes directeurs de l'ACQF pour la RPL

Les principes directeurs peuvent être regroupés en cinq catégories :

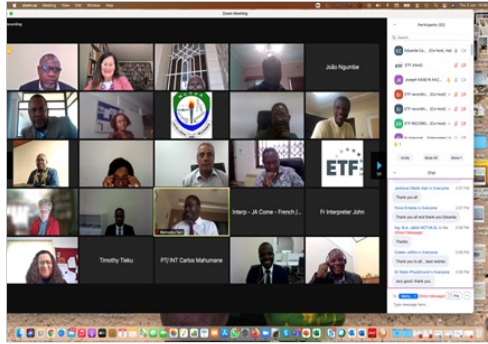
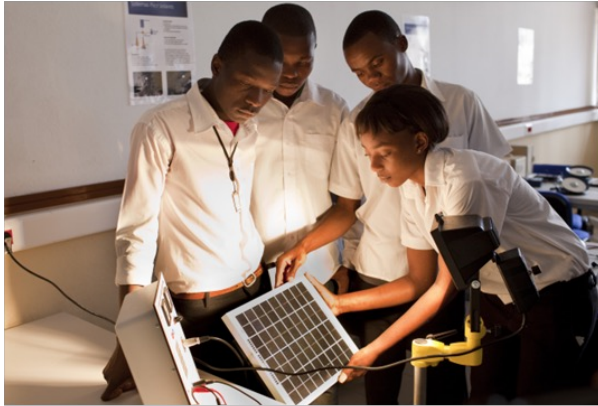
Politiques et procédures

Information

Rôles et responsabilités

Soutien

Surveillance et examen



Qu'est-ce que RPL, RVCC ?

Processus de confirmation par un organisme habilité **que les acquis d'apprentissage** (connaissances, savoir-faire, informations, valeurs, aptitudes et compétences) acquis dans des contextes non formels ou informels **ont été évalués conformément aux normes pertinentes.**

Source : Recommandation du Conseil de l'Union européenne, 2012 ; Cedefop



Rendre visible l'invisible : les compétences acquises par l'expérience / informel, non formel

L'apprentissage non formel et informel est un élément clé de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les gens apprennent n'importe quand, n'importe où tout au long de leur vie, non seulement dans les systèmes et les parcours d'éducation et de formation formels, mais aussi dans des contextes d'apprentissage non formels et informels.

La croissance de **l'apprentissage numérique et en ligne**, l'accès aux outils d'évaluation des compétences numériques et aux justificatifs d'identité numériques **sont de nouvelles dimensions et potentialités du RVCC/RCA**, qui peuvent profiter aux candidats, ainsi que l'efficacité des systèmes RVCC/RCA

Remarque importante !

La validation des acquis de l'apprentissage non formel et informel se compose de quatre phases :

Elle rend visibles les connaissances et les compétences des individus et augmente leur valeur.



Qui est admissible au RPL/RVCC ?

- ❑ Les personnes qui ont des connaissances, des aptitudes et des compétences, mais pas de qualification.

- ❑ **OBSERVATION!**

- ✓ Le RPL évalue les résultats d'apprentissage obtenus par l'apprentissage antérieur, et non les parcours d'apprentissage antérieurs (scolarité)

- ✓ Le RPL ne convient pas aux personnes qui n'ont pas d'expérience, ni d'aptitudes et de compétences

- ✓ Le RPL n'est pas destinée à la reconnaissance des qualifications formelles (entre pays)

Résultats spécifiques au processus RPL

Qualification complète

Qualification partielle

Crédits ou unités pour une qualification

Exemption d'un prérequis académique pour l'accès au système formel d'éducation et de formation ou de tout ou partie du programme d'études

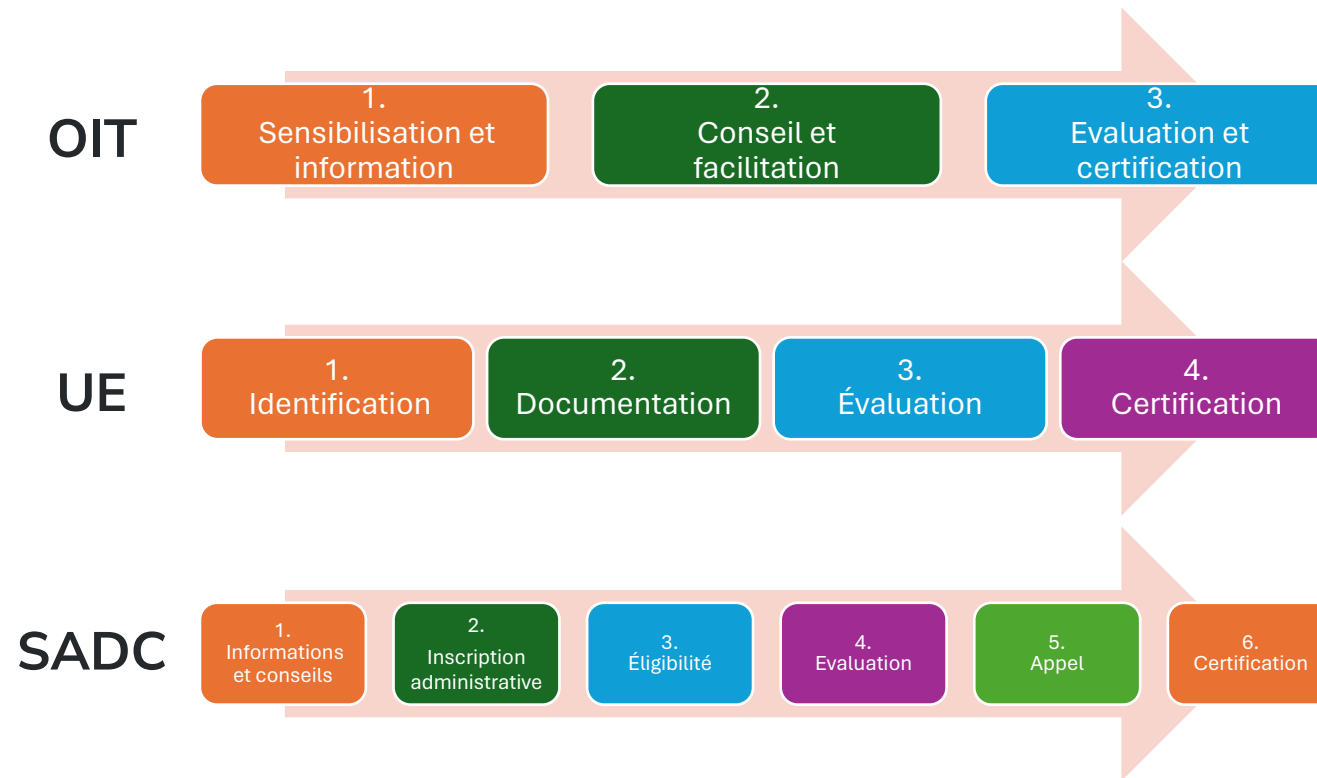
Placer les apprenants potentiels dans des parcours d'apprentissage formels (par exemple, avant la formation continue)

Certificat de compétences pour le marché du travail ou l'emploi (deente)

Non-reconnaissance

Étapes de mise en œuvre du RPL/RVCC

- ❖ Différents pays et blocs régionaux ont élaboré des stratégies et des approches pour mener et mettre en œuvre la validation des acquis de l'expérience.
- ❖ Exemples : OIT (3 phases), Union européenne (4 phases) et SADC (6 phases).



4 phases de RPL/RVCC (EU)

Identification	Documentation	Évaluation	Certification
<p>Quelles procédures et quels outils ?</p> <p>Combinaison d’approches d’identification standardisées et basées sur le dialogue ?</p> <p>Comment l’orientation et le conseil sont-ils inclus ?</p>	<p>Quels sont les critères utilisés pour admettre des éléments de preuve dans le cadre de la procédure ?</p> <p>Quels formats sont utilisés pour documenter l’apprentissage non formel et informel ?</p> <p>Les formats de documentation permettent-ils le transfert et la portabilité des connaissances, des aptitudes et des compétences acquises ?</p>	<p>Les instruments d’évaluation sont-ils adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l’individu ?</p> <p>Quel point de référence (norme) utilise-t-on et dans quelle mesure est-il approprié de saisir la variation individuelle qui caractérise l’apprentissage non formel et informel ?</p> <p>Les conditions d’évaluation ont-elles été clairement définies et communiquées en termes de procédures, d’outils et de normes d’évaluation (aux candidats, aux employeurs et aux établissements d’enseignement) ?</p>	<p>La certification – liée aux systèmes nationaux de certification ?</p> <p>Crédibilité de l’organisme adjudicateur ?</p> <p>Les certificats précisent la qualification (identique aux certificats d’apprentissage formels ?)</p> <p>Les résultats de la validation (documents, portfolios, certificats, etc.) peuvent-ils être échangés contre une formation continue, un emploi ?</p>

Identification

- Cette étape consiste à **identifier les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises** par un individu. À ce stade, **les candidats sont également informés de l'ensemble du processus RPL, qui couvre les procédures de candidature**, l'organisation d'un portefeuille d'épreuves, les frais applicables, le processus d'évaluation, les aides disponibles et les conditions d'éligibilité.

Documentation

- Cette étape consiste à **apporter la preuve** des connaissances, des aptitudes et des compétences acquises. Cela peut se faire en constituant un **portefeuille de preuves** (curriculum vitae, éléments d'évaluation complétés lors d'études antérieures, lettres de recommandation du superviseur, journaux de bord, etc.). **Ces tests doivent fournir des informations suffisantes** sur les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises.

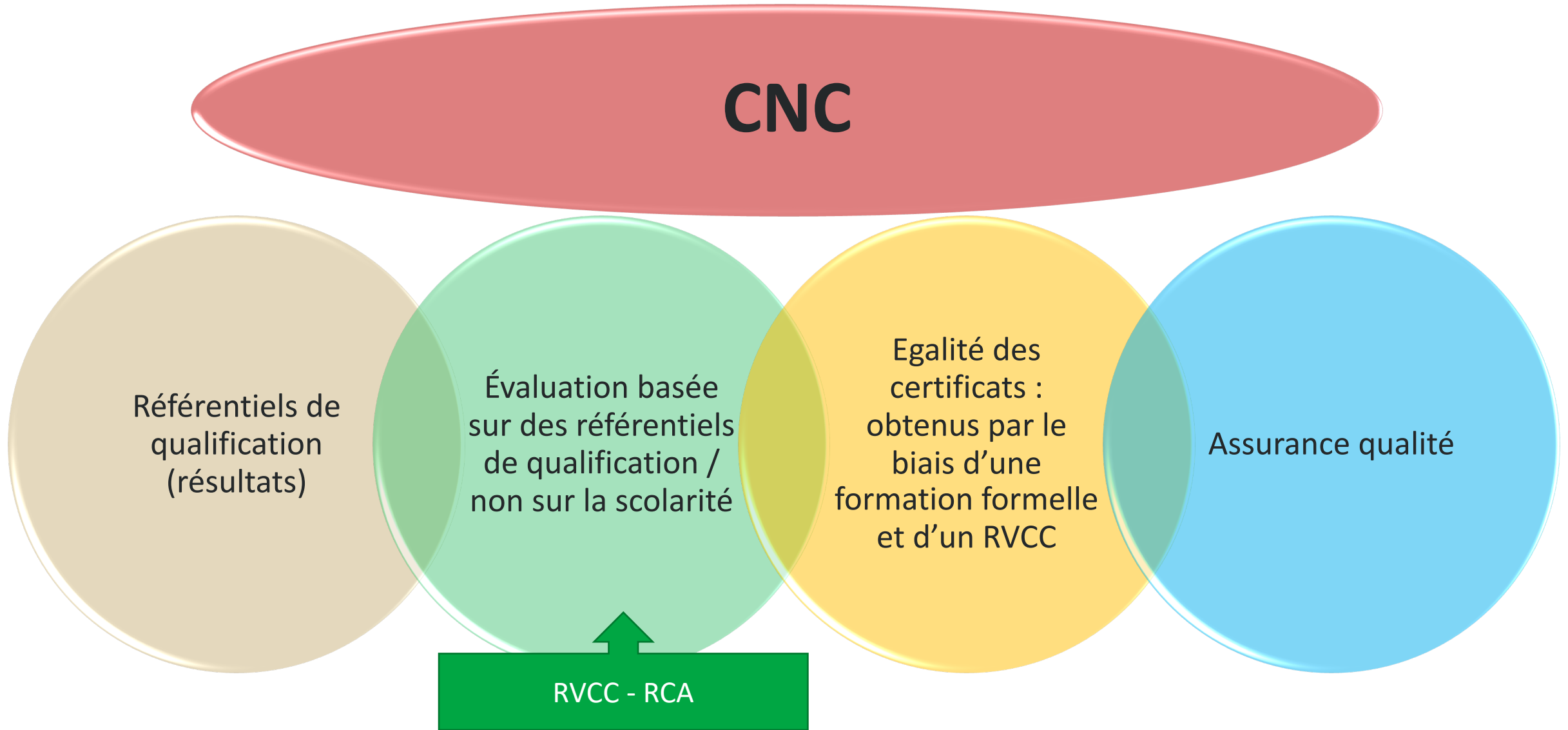
Évaluation

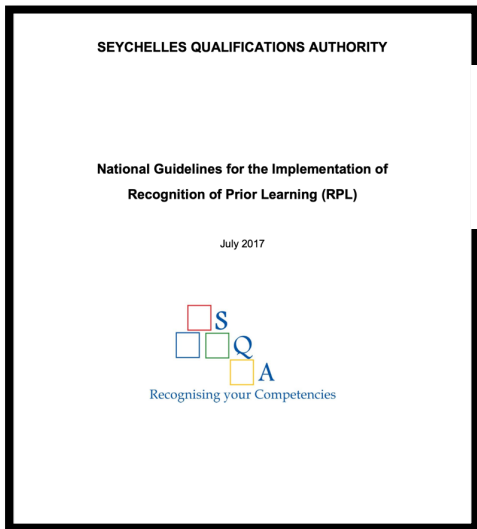
- **L'examen théorique et pratique du candidat**, ainsi que l'évaluation du portfolio du candidat. L'évaluation de la VAE doit comprendre : des entrevues ; Observation et questions, y compris les visites sur les lieux de travail ; Tâches complémentaires d'évaluation ou de test de défi (orales, écrites ou pratiques) ; Évaluation lorsqu'il n'y a pas de formation ; Tests de trading ; et l'authentification des preuves par le superviseur ou l'employeur.

Certification

- Cette étape représente la dernière étape du processus RPL. **Un document officiel est délivré indiquant si le demandeur a reçu une validation totale ou partielle.** Dans le cadre du processus de certification, l'établissement évaluateur doit :
 - ✓ Compiler les résultats de l'évaluation et produire un rapport ;
 - ✓ Communiquer le résultat aux candidats ;
 - ✓ Délivrer des certificats aux candidats retenus et fournir une rétroaction sur le rendement aux candidats non retenus.

Quel est le lien entre le RVCC et le CNC ?





Decreto n.º 58/2021
de 17 de Agosto

Havendo necessidade de dotar o Subsistema de Educação Profissional de normas e procedimentos, aplicados ao processo de reconhecimento de competências adquiridas, através de aprendizagem ao longo da vida, em contextos de trabalho, formação não formal e informal, ao abrigo do disposto no n.º 2 do artigo 15, da Lei n.º 23/2014, de 23 de Setembro, Lei de Educação Profissional, alterada e republicada pela Lei n.º 6/2016, de 16 de Junho, o Conselho de Ministros decreta:

ARTIGO 1

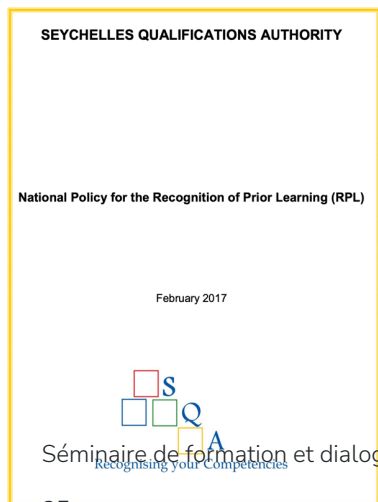
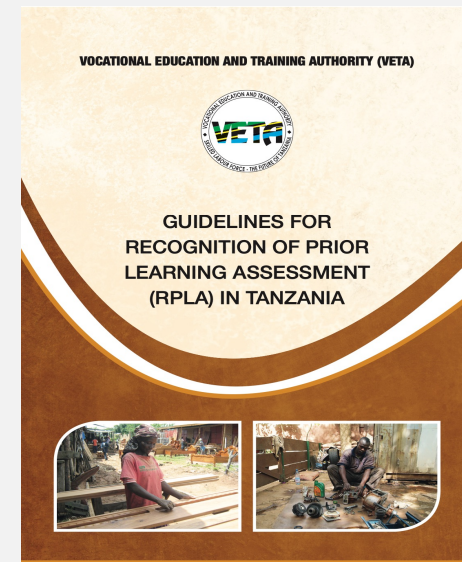
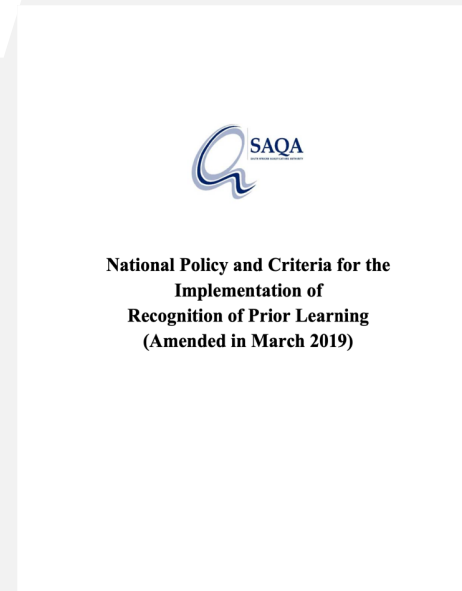
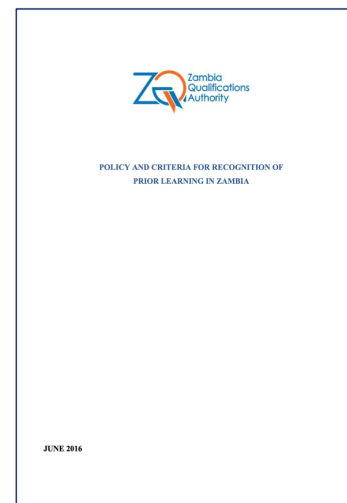
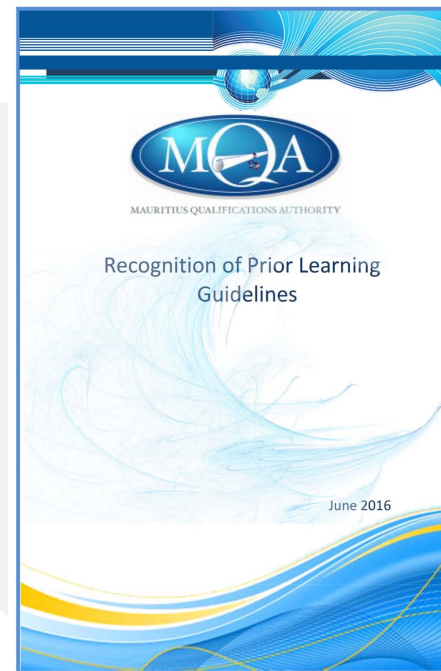
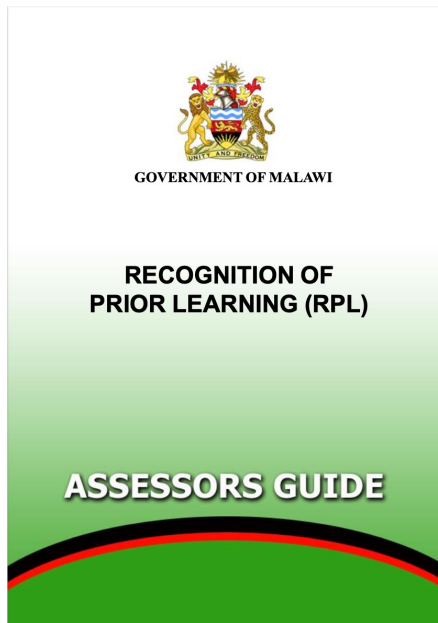
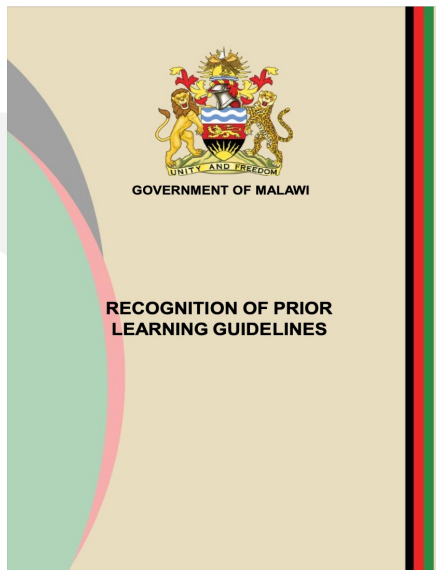
É aprovado o Sistema de Reconhecimento de Competências Adquiridas, abreviadamente designado SRCA, em anexo, que é parte integrante do presente Decreto.

ARTIGO 2

Compete ao titular superintende a área do ensino técnico profissional aprovar o Regulamento do Sistema de Reconhecimento de Competências Adquiridas, no prazo de 60 dias, a partir da data da publicação do presente Decreto.

ARTIGO 3

O presente Decreto entra em vigor na data da sua publicação. Aprovado pelo Conselho de Ministros, aos 20 de Julho de 2021. Publique-se. O Primeiro-Ministro, *Carlos Agostinho de Rosário*.



Séminaire de formation et dialogue, Kinshasa 05-06 mars 2024

RVCC/RCA/RPL – mise en œuvre multi-pays

Moçambique

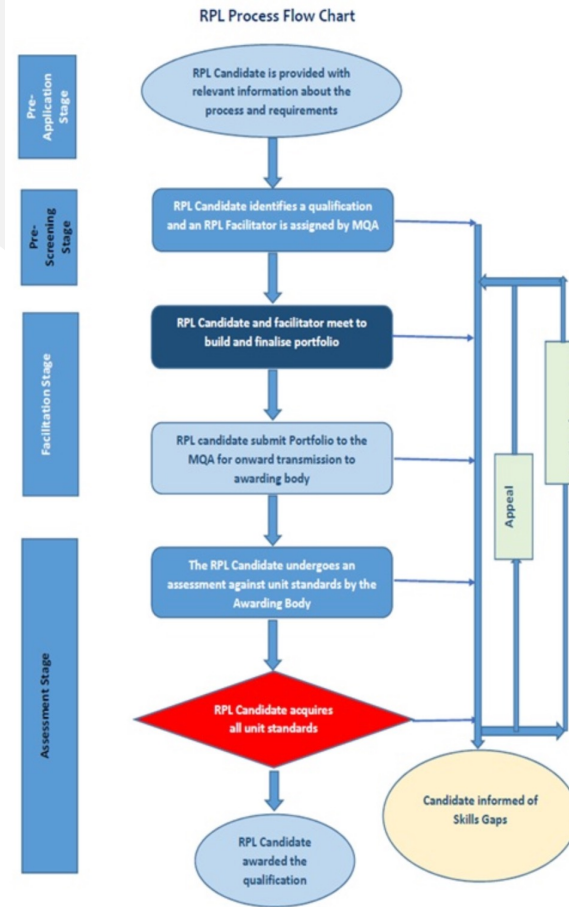
RPL in Mozambique – NQF Professional

Assessment Tests in the Pilot Project:

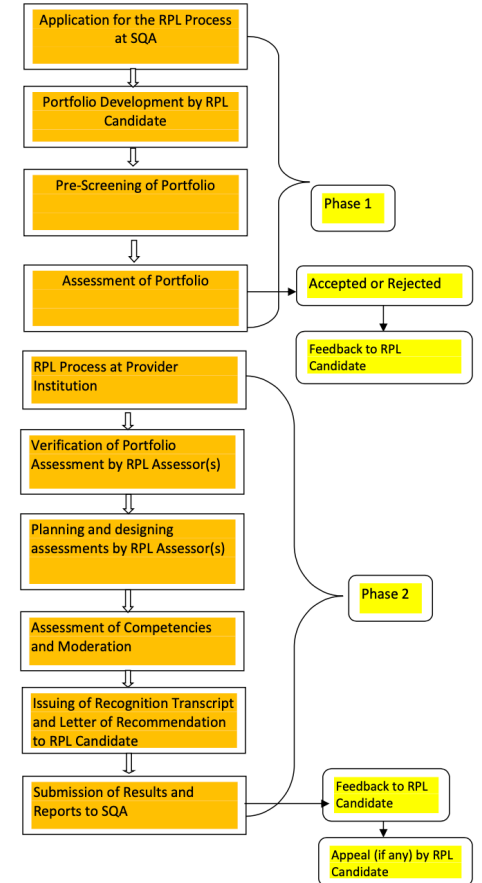


Mauritius

RPL Process Flow Chart

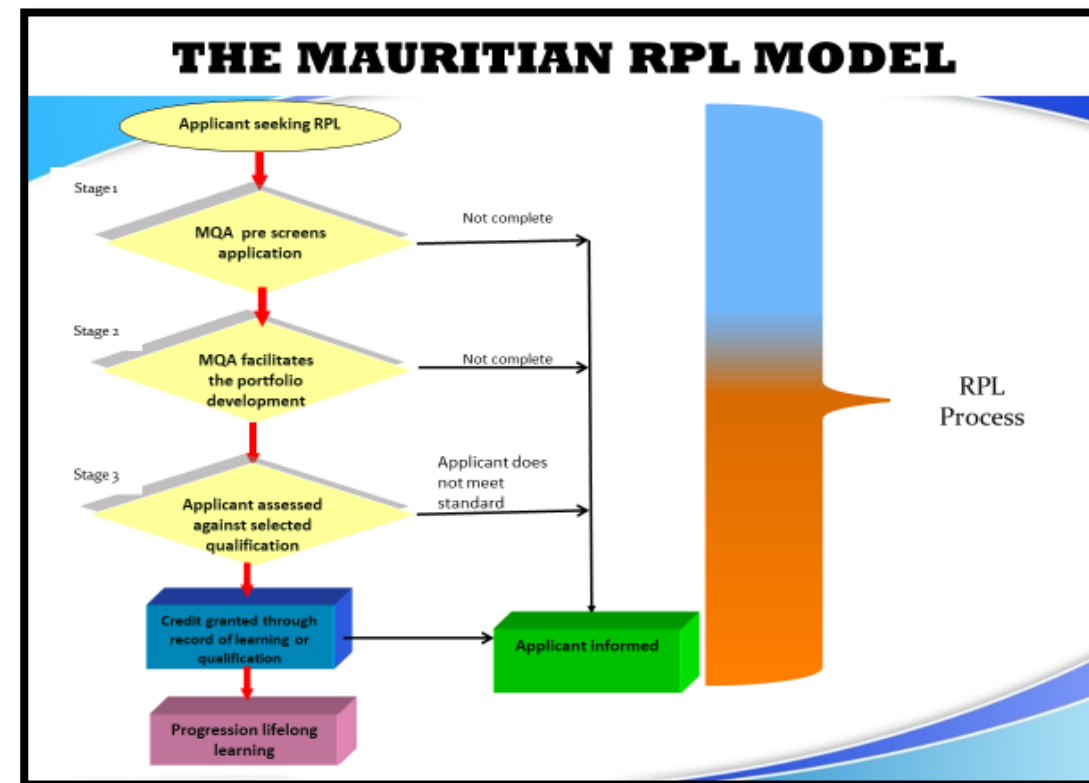


Seychelles



POR UMA EDUCAÇÃO PARA O TRABALHO E DESENVOLVIMENTO DO PAÍS

Phase 1	Pré-demande	Le candidat reçoit de l'information sur le processus de la RPL
Phase 2	Pré-sélection	Le candidat soumet sa candidature et identifie la qualification qu'il souhaite obtenir par RPL
Phase 3	Facilitation	Un animateur guide le candidat à la RPL dans la préparation du portfolio
Phase 4	Évaluation	Le candidat est évalué selon les normes unitaires des qualifications sélectionnées



RPL

- Possible jusqu'au niveau 6 du CNC (10 niveaux)
- Sur la base de qualifications conçues dans des unités de compétences référentielles
- Équité envers le candidat et apprentissage continu
- Gratuit pour les candidats

Niveau KNQF	Portefeuille de preuves	Exigences minimales
2	Exemples d'œuvres / photos / vidéos / fichiers audio Le matériel ou les outils utilisés par le candidat au travail Arbitres	Obligatoire Exemples de travaux Acceptez n'importe quel
3	Exemples d'œuvres / photos / vidéos / fichiers audio Le matériel ou les outils utilisés par le candidat au travail Arbitres Liste et feuille de temps	Obligatoire Exemples de travaux Acceptez n'importe quel
4	Exemples d'œuvres / photos / vidéos / fichiers audio Le matériel ou les outils utilisés par le candidat au travail Arbitres Liste et feuille de temps Journaux de bord et autres registres de rendement Curriculum vitae résumé	Obligatoire Exemples de travaux Acceptez n'importe quel
5	Exemples d'œuvres / photos / vidéos / fichiers audio Le matériel ou les outils utilisés par le candidat au travail Arbitres Liste et feuille de temps Journaux de bord et autres registres de rendement Budgets des travaux effectués Dossiers de formation en milieu de travail Curriculum vitae résumé	Obligatoire: Exemples de travaux Curriculum vitae Acceptez cinq

Kenya : étapes du processus d'évaluation de la VAE



- Conseil et facilitation ;
- Définir l'objectif de l'évaluation;
- Identification des preuves requises;
- Utiliser des méthodes appropriées de collecte de preuves;
- Interpréter les données probantes et faire une évaluation;
- Enregistrement du résultat;
- Rapports aux principales parties prenantes;
- Certificat délivré au candidat retenu;
- Processus d'appel

Quelques sources

- Cedefop:
- <https://www.cedefop.europa.eu/en/projects/validation-non-formal-and-informal-learning>
- <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications/3093>

- ACQF:
<https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning>



Questionne?

